



Appel à projet Projet EMI 2015-2016 « classes médias »

Conseils pour la réalisation d'un projet d'éducation aux médias et à l'information « classe média »

**Les classes à projet d'éducation aux médias et à l'information :
un dispositif créé dans l'académie de Créteil en 2010-2011.**

L'objectif est de soutenir la mise en œuvre d'une éducation aux médias et à l'information tout au long de l'année, dans une démarche transversale, intégrée aux différentes disciplines et inscrite dans le socle de compétences, de connaissances et de culture.

1. Quelques étapes préalables à la construction du projet

- Formuler un objectif pédagogique à partir de l'évaluation des besoins des élèves.
- Pointer la légitimation du projet : programmes, référentiels, projet d'établissement, Institution, ...
- Mobiliser un corpus intégrant les problématiques de la « cybercitoyenneté » : éducation aux usages responsables du web, et des médias sociaux.
- Évaluer l'ampleur du projet et sa faisabilité (durée, implication, adhésion de l'institution, cadre, ...).
- Identifier les moyens à mobiliser.
- Identifier les ressources disponibles (lieux, personnes, objets documentaires, matériel, ...)
- Repérer et identifier les partenaires
- Penser à des déclencheurs d'activités et des temps de valorisation des productions (sorties, rencontres, actualité locale, participation aux concours, ...).
- Capitaliser, réinvestir les acquis.
- Défendre le projet auprès du chef d'établissement, des collègues, de la vie scolaire, des élèves, des parents et acteurs locaux.
- Évaluer le projet : poser des indicateurs de réussite.

2. Définir l'éducation aux médias et à l'information (EMI)

L'éducation aux médias est un savoir renouvelé par le numérique : il est aujourd'hui question d'éducation aux médias et à l'information.

Qu'est-ce que l'EMI ?

De l'EAM à l'EMI :

L'éducation aux médias (EAM) définie par l'inspection générale :

«Toute démarche visant à permettre à l'élève de connaître, de lire, de comprendre et d'apprécier les représentations et les messages issus de différents types de médias auxquels il est quotidiennement confronté, de s'y orienter et d'utiliser de manière pertinente, critique et réfléchie ces grands supports de diffusion et les contenus qu'ils véhiculent. »

<https://eduscol.education.fr/numerique/dossier/competences/education-aux-medias/notion>

L'éducation aux médias dans la stratégie numérique intègre l'éducation à l'information

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) : c'est quoi ?

- Une pratique citoyenne des médias : une lecture critique et distanciée de leurs contenus et une initiation aux langages, aux formes médiatiques pour pouvoir s'informer suffisamment, s'exprimer librement et produire soi-même de l'information
- Le développement d'une compétence de recherche, de sélection et d'interprétation de l'information, ainsi que d'évaluation des sources et des contenus
- Une compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique

<http://eduscol.education.fr/cid72525/education-aux-medias-information.html#lien1>

Les objectifs de l'EMI :

L'EMI : une « ambition moderne : former les **cybercitoyens actifs et éclairés de demain** »

JM Merriaux DG Réseau Canopé, D. Frau-Meigs, directrice du CLEMI
Brochure Médias, information, on apprend! 2014-2015

- Former à l'**autonomie de jugement**
- Sensibiliser au **caractère construit de tout message**
- Comprendre la relation entre le **véhicule** et le **contenu** d'information
- Former des citoyens conscients de leurs **droits** et de leurs **libertés**
- Faire prendre conscience des questions relatives à l'**identité numérique** et des enjeux liés à la récupération des **données personnelles** et des traces

Quelles compétences spécifiques?

L'EMI permet de développer les **compétences fondamentales** de lecture, d'écriture, d'expression orale, favorise le travail collaboratif, l'autonomie la responsabilisation.

Elle permet également de :

- **Apprendre à gérer et à traiter les flux permanents d'informations** : évaluer, sélectionner, traiter, organiser, mettre en relation, construire
- **Apprendre à produire de l'information** : échanger, participer, mettre en forme avec des outils numériques
- **Comprendre les médias dans leur fonction globale** : économie, organisation, système, stratégies, et langages
- **Prendre conscience de sa propre relation à l'univers médiatique** et développer des **usages responsables des médias** (médias sociaux)

3. Conseils de méthodologie pour la validation du projet d'éducation aux médias et à l'information¹

- Repérer le volet du projet d'établissement dans lequel s'inscrit le projet d'EMI
- Contextualiser l'éducation aux médias et à l'information dans les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

¹ A lire C. Becchetti-Bizot, in Médias et information, on apprend ! p.6-7,
http://clemi.ac-creteil.fr/IMG/pdf/download_fichier_fr_medias_et_information2014_15-1_-_copie.pdf

- Légitimer une culture de l'information et du numérique en identifiant les axes d'utilisation des médias et des réseaux dans votre projet:
 - Utilisation des médias et des réseaux pour développer une pratique citoyenne : Lecture critique et distanciée des contenus médiatiques, apprendre à publier en respectant les codes de la communication et dans le respect de la loi.
 - Utilisation des médias pour initier aux différents langages et formes médiatiques : développer la capacité à lire et à utiliser différents langages et mise en forme de l'information : l'image (fixe ou animée), l'écrit, le son, les schémas, les graphiques, les cartes,
 - Utilisation des médias et des réseaux, articulée aux contenus disciplinaires: dans un cours disciplinaire, apprendre à mobiliser ses connaissances pour donner sens à l'actualité
 - Utilisation des médias, des réseaux et des outils de veille pour apprendre à gérer et à traiter le flux d'information, développer des stratégies de recherche, évaluer, sélectionner, traiter l'information, mettre en relation les informations
 - L'utilisation des médias et des réseaux comme objet d'étude: comprendre les phénomènes informationnels dans leurs dimensions économiques, sociétales, technique, éthique, historique, ...
 - Mise en œuvre d'activités de production médiatique permettant de développer les domaines du socle.

4. **La démarche : constituer une équipe, faire un état des lieux, établir un agenda et un budget :**

- **S'entourer d'enseignants utilisant les médias et mobiliser d'autres enseignants, grâce aux entrées disciplinaires, la validation par compétence.**

L'objectif est d'impliquer dans l'éducation aux médias, l'équipe pédagogique et de s'ouvrir aux acteurs extérieurs (professionnels des médias).

- **Soumettre le projet à l'approbation du CA et du Conseil pédagogique**
- **Faire un état des lieux : qui fait quoi, qui utilise quoi, avec quelles ressources?**

Présenter dans votre dossier de ce qui se fait déjà en éducation aux médias dans l'établissement : à minima les actions dans le cadre de la Semaine de la presse et dans le cadre disciplinaire, les situations d'apprentissage qui utilisent les médias (activités disciplinaires, éducation civique, TPE, accompagnement éducatif, personnalisé, enseignement d'exploration, ...).

- **Établir un agenda, déterminer les priorités et établir un budget prévisionnel du projet.**

Un **agenda**, intégrant :

Les temps de concertation pour le suivi du projet, l'anticipation des difficultés éventuelles, les remédiations. ...

Les temps forts du projet (rythme des productions d'élèves, actions de valorisation, rencontre, participation à des actions nationales ou locales, partenariats, ...)

Identifier et solliciter des partenariats pour son **financement** (collectivités locales, fondations, ...).

5. Contrôler et évaluer le projet :

- Penser aux modalités d'évaluation du projet et d'évaluation du travail des élèves.
- Veiller à organiser et planifier des temps de concertation pour le suivi du projet, et l'évaluation du travail des élèves :
Une évaluation par compétences conformément au socle de connaissances, de compétences et de culture, en vous aidant de la proposition d'un référentiel élève en EMI proposé par le CLEMI, en permettant aux élèves de valider le B2i.

6. Informer et faire connaître les projets en cours de réalisation :

Informers les acteurs de la vie de l'établissement et donner à voir le travail des élèves
Valoriser sur les médias sociaux, sur le site d'établissement, ...afficher, exposer, diffuser ...

Pour toute information supplémentaire :

Élodie Gautier

Déléguée académique à l'éducation aux médias

Courriel : elodie.gautier@ac-creteil.fr

Tél.: 01 57 02 62 12 / 06 37 07 93 25

Le descriptif du projet (annexe 1) pour l'année 2015-2016 est à envoyer complété par courrier électronique ou par courrier postal aux adresses suivantes :

Par courrier électronique : clemicreteil@ac-creteil.fr

Par courrier postal : CLEMI-Rectorat de Créteil

4, rue Georges ENESCO

94000 Créteil

Le descriptif du projet doit nous parvenir avant **le 22 juin 2015** (date de la poste faisant foi pour les envois postaux).

Liens utiles :

Brochure de formation du CLEMI :

http://clemi.ac-creteil.fr/IMG/pdf/download_fichier_fr_medias_et_information2014_15-1_-_copie.pdf

L'EMI dans les programmes :

<http://www.clemi.org/fr/l-eam-dans-les-programmes/>

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html#Un_nouveau_socle_commun_de_connaissances_de_compétences_et_de_culture_a_la_rentree_2016